

Les routines discursives dans les débats du Parlement européen : sur l'exemple de "à titre", "à ce titre"

Mots clés : routine, discours, genre, phraséologie, juridique

L'existence d'associations lexicales redondantes plus ou moins figées caractérise les discours spécialisés et s'articule avec la théorie des genres discursifs. En nous positionnant dans la perspective de la phraséologie étendue, notre objectif sera d'analyser et d'étudier les séquences préfabriquées dans un genre institué, celui des débats au sein du Parlement européen (PE). Analyser des routines dans les débats du PE nous paraît un défi intéressant à cause des particularités que présente ce genre discursif qui se construit au carrefour de l'oral et de l'écrit.

La notion de routine constitue une notion opératoire pour l'analyse du discours. A l'instar de Née, Sitri et Veniard (2004) et de Tutin & Kraif (2004), nous considérons que les routines englobent des séquences lexico-syntaxiques caractéristiques pour des pratiques discursives spécifiques et dotées de fonctions particulières. Un détail très important à notre avis, évoqué par ces auteurs, c'est la prise en compte de la dimension interdiscursive de la notion de routine. Maingueneau souligne le fait que « Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en *relation* multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours ». (2002 : 324) Dans la recherche proposée c'est la forte présence de l'interdiscours juridique qui détermine toute la fonctionnalité des débats.

Etudier un phénomène linguistique pose d'abord le problème du choix de l'objet et de la délimitation des données à analyser. La possibilité de consulter des corpus de grandes dimensions permet une réorientation de l'approche, un renouvellement de l'analyse syntaxique, sémantique, textuelle, mais surtout fonctionnelle.

Les débats du Parlement européen sont des débats institutionnalisés et se déroulent dans le cadre strict de la création et de l'application du droit de l'UE. Le PE, conjointement avec la Commission et le Conseil, sont les responsables du processus législatif, budgétaire et de contrôle. Ces trois missions de l'institution européenne modalisent le discours des députés. Le caractère oral des interventions est fortement influencé par le discours spécifique juridique. Discutant les normes et les modalités de leur application, les intervenants s'argumentent en invoquant des textes, en citant des articles, en se référant à la jurisprudence, bref les contraintes du discours spécialisé juridique écrit s'imposent sur le discours oral. Cela veut dire que dans ces débats les routines peuvent être considérées comme ayant un double emploi étant à la fois des « prêts à parler » et des « prêts à écrire ».

L'outil d'interrogation du corpus Europarl (Lexicoscope¹, Kraif 2016) nous a permis d'avoir accès aux profils combinatoires des séquences étudiées, d'analyser leurs accompagnateurs lexicaux spécifiques et leur comportement syntaxique au sein des contextes. Les données extraites sont statistiquement significatives et l'indice de spécificité du pivot de l'unité polylexicale (loglikelihood) suffisamment élevé. C'est donc l'approche inductive qui nous a guidée dans nos observations.

¹ Interrogeable à l'adresse <http://phraseotext.u-grenoble3.fr/lexicoscope/lexicoscope.php>

Nous avons choisi de focaliser notre attention sur deux exemples de routines discursives organisées autour du substantif *titre* : *à titre* et *à ce titre*². (Nombre total d'occurrences pour *à titre* 2658, dispersion 18 ; nombre total d'occurrences pour *à ce titre* 701, dispersion 18). Les résultats obtenus par extraction du corpus ont fait ressortir plusieurs patrons dont deux remarquablement productifs :

à titre + *adj.* (*personnel, exceptionnel, provisoire, préventif, indicatif etc.*) (ex. 1, 2 et 3)

et

à ce titre + (*v.mod.*) ou (*v.mod.* + *à ce titre*). (ex. 4 et 5)

- (1) La Commission attend toujours que la Cour de justice des Communautés européennes lui transmette la demande de décision à titre préjudiciel dont elle a été saisie.
- (2) Les députés conservateurs peuvent donc soutenir la proposition de compromis à titre exceptionnel, et sans considérer assurément ce soutien comme un précédent.
- (3) Le fait est qu' une procédure a été entamée à l' encontre de l' Italie, et à très juste titre.
- (4) A ce titre peuvent être cofinancés des investissements dans des infrastructures de transport maritime et aérien.
- (5) La liberté d' expression est un droit universel, à la fois vital et essentiel au développement de toute démocratie et l' Union européenne ne devrait pas, à ce titre, ménager ses efforts pour sa défense et sa promotion.

Les analyses des variations paradigmatiques et syntagmatiques vont nous permettre de faire une description plus fine des routines et de leur rôle dans l'élaboration du discours particulier des débats.

Les routines ainsi établies ont une fonction discursive « justificative ». Les députés étant censés appliquer les normes du droit européen et agir dans l'intérêt de l'UE sont amenés à justifier à tout moment leurs idées, leurs propositions. Ces routines ponctuent les débats et en évoquant des raisons contribuent à la cohérence et au fonctionnement adéquat du message à transmettre, au résultat à atteindre.

La haute fréquence de verbes modaux, surtout à valeur déontique (*devoir, vouloir, pouvoir*), dans l'entourage le plus proche du patron *à ce titre*, est une preuve de plus que la présence de l'interdiscours juridique n'est pas à négliger³.

A la fin nous nous interrogerons également sur la façon dont le fonctionnement des routines contribue à redéfinir ce genre discursif.

² Nous avons choisi d'étudier *à ce titre* comme une séquence séparée à cause de sa fréquence élevée et non pas comme représentant une variation de *à titre*

³ Voir Rouski 2008 sur les marqueurs de modalités déontiques dans les textes juridiques.

Bibliographie :

GONONI Laetitia, GOOSSENS Vannina, NOVAKOVA Iva, « Les phraséologismes spécifiques à deux sous-genres de la paralittérature : le roman policier et le roman sentimental », Communication présentée au Colloque international « Phraséologie française », U. d'Artois, 25-27 septembre 2017, à paraître en 2018 dans les Actes du Colloque.

KRAIF Olivier and TUTIN Agnès, « Des motifs séquentiels aux motifs hiérarchiques : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents pour le repérage des routines discursives », *Corpus* [Online], 17 | 2017, Online since 18 January 2018, connection on 20 January 2018. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2889>

LEGALLOIS Dominique, TUTIN Agnès, « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie », *Langages* 2013/1 (n° 189), p. 3-25.

LONGRÉE Dominique, MELLET Sylvie « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours », *Langages* 2013/1 (n° 189), p. 65-79.

MAINGUENEAU Dominique & CHARAUDEAU Patrick, *Dictionnaire de l'analyse du discours* 2002, Seuil

MAINGUENEAU Dominique, « Genres de discours et modes de généricité », *Le français aujourd'hui* 2007/4 (n° 159), p. 29-35.

NÉE Émilie, SITRI Frédérique et VENIARD Marie, 2017 « Les routines, une catégorie pour l'analyse de discours: le cas des rapports éducatifs », *Lidil* [En ligne], 53 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 30 novembre 2017. URL : <http://lidil.revues.org/3939>

NÉE Émilie, SITRI Frédérique, VENIARD Marie et FLEURY Serge 2017 Routines discursives et séquentialité dans des écrits professionnels : la mise au jour d'une séquence évaluative ? *Corpus* 2017, <http://journals.openedition.org/corpus/2880> (08.03.2018)

ROUSKI Margarita *Les marqueurs lexicaux de modalités déontiques dans les textes du droit communautaire*. Sofia, Polis, 2008

SCHMALE Günter « Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue ? – Réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière », *Langages* 2013/1 (n°189), p. 27-45.

SINCLAIR John, *Trust the Text: Language, Corpus and Discourse*, Londres, Routledge, 2004.

SITRI Frédérique et TUTIN Agnès, « Présentation », *Lidil* [En ligne], 53 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 30 novembre 2017. URL : <http://lidil.revues.org/3914>

TUTIN Agnès et KRAIF Olivier, « Routines sémantico-rhétoriques dans l'écrit scientifique de sciences humaines : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents », *Lidil* [En ligne], 53 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 30 novembre 2017. URL : <http://lidil.revues.org/3966>

